

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2016

L'ÉCHO

DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



Prochaines séances du conseil
Lundi 14 novembre 2016
Lundi 12 décembre 2016
Budget, le lundi 19 décembre 2016

LE PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



PRÈS DES ENFANTS,
ON NE FUME PAS.

Famille
sans fumée



SOMMAIRE

Mot du conseil

Agenda du maire

Environnement et urbanisme

Loisirs

p. 2, 3

p. 4

p. 5 à 9

p. 10 à 13

Bibliothèque

Club Optimiste

FADOQ

AQDR

Maison des jeunes

p. 16

p. 19

p. 20

p. 21

p. 22





Nous sommes festifs

Pour la 3^e édition de Terre de culture, kermesse et confitures, les 1^{er} et 2 octobre, c'est plus de 450 personnes qui ont participé aux diverses activités proposées au jardin d'Émélie. La température exceptionnelle du samedi a favorisé un achalandage constant et dynamique alors que le froid et la pluie du dimanche en ont probablement ralenti plusieurs. Nous tenons néanmoins à remercier chaleureusement bénévoles, artisans, employés et citoyens qui ont fait des journées de la culture à Sainte-Émélie-de-l'Énergie une belle réussite.

Nous sommes aidants

Le conseil municipal adoptait par règlement en mai dernier un Programme d'aide financière et de soutien technique à la rénovation des façades des bâtiments et enseignes commerciales afin de promouvoir l'amélioration des affiches et des façades commerciales dans le cœur de village. Le 21 septembre, une dizaine de commerçants sont venus assister à une présentation visant à leur faire connaître ses paramètres. Si ceux-ci sont disponibles sur internet, retenons que la municipalité a réservé un montant de 15 000\$ de mai 2016 à avril 2017 pour le programme et en fonction des demandes déposées pourraient financer jusqu'à 50% des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 2 500\$ par façade et 1 750\$ par enseigne. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la revitalisation du noyau villageois.

Nous sommes sportifs

Le 19 septembre dernier, les membres du conseil

municipal invitaient les citoyennes et citoyens à venir imaginer leur terrain des sports idéal. Hôte de la Fête nationale et lieu d'activités sportives diverses, ce grand parc a perdu son lustre et sa vitalité d'antan. Une subvention d'Hydro-Québec de près de 275 000\$ attendue cet hiver nous permet d'entrevoir quelques améliorations. Si elle ne financera pas tout, il nous semblait intéressant d'amorcer la construction d'une vision à long terme avec la population de ce pôle important du village. Une vingtaine de personnes ont participé au premier exercice de consultation. Les organismes et associations de Sainte-Émélie de même que l'école de l'Ami-Soleil seront aussi questionnés cet automne. Sans grande surprise la patinoire et le chalet des loisirs ont suscité plusieurs discussions. Des jeunes membres de la Maison des jeunes ont aussi nommé leur grande appréciation du skatepark et leur souhait de le voir moderniser. Nous aimerions en février soumettre des scénarios de réaménagement chiffrés et vous permettre de vous prononcer.

Nous sommes grimpeurs

Connus principalement par les adeptes d'escalades, les deux parois naturelles situées dans notre municipalité demeurent un secret pour la majorité. À 5 km du village en direction de Saint-Zénon, elles font pourtant le bonheur de plusieurs grimpeurs. Afin de les faire découvrir et promouvoir cette activité de plein air, nous avons décidé, en partenariat avec la Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade, de mettre en place une stratégie de mise en valeur de nos deux parois. Celle-ci se traduit par l'installation de signalisation, la réfection d'un pont de bois, un relevé topographique et l'organisation d'activités d'initiation l'été prochain.



Nous sommes fleuris

C'est le 12 septembre dans le cadre de la séance régulière du conseil municipal qu'ont été dévoilés les gagnants du concours Maisons fleuries 2016. Cette année 16 personnes ont participé. Les quatre juges, Catherine Laporte, Stéphanie Venne, Hubert Coutu et Jacinthe Perron ont consacré Bernard Durand 1^{ier} prix 200.00\$, Manon Olivier 2^{ième} prix 100.00\$ pour les maisons fleuries, Madame Ginette St-Jules 1^{ier} prix 75.00\$ pour le balcon, 1^{ier} prix la ferme laitière Bruno et Victor Durand 200\$, 2^{ième} prix le Café de la Paix 100.00\$ pour les commerçants. Vous trouverez sur le site internet de la municipalité des photos des beaux aménagements de notre municipalité. Nous remercions toutes celles et ceux qui prennent le temps de mettre leurs mains dans la terre et qui offrent à nos yeux autant de beauté, en participant ou non au concours. C'est aussi par ses poutres verts qu'un village a de l'éclat.

Nous sommes électriques

Grande nouveauté dans le cœur de notre village : une borne de recharge a été installée pour les véhicules électriques. En partenariat avec Hydro-Québec, la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie a installé cette borne de 240 volts, afin d'inciter les propriétaires de véhicule électrique à s'arrêter le temps d'une recharge dans notre municipalité. Unique entre Joliette et Saint-Michel-des-Saints, il s'agit d'une belle façon de faire connaître notre communauté à ces conducteurs écologiques. Le coût est de 2.50\$ la recharge.



Marie-Pierre Aubuchon

Certains ont eu la chance de la rencontrer en personne, d'autres ne lui ont que parlé au téléphone : Marie-Pierre Aubuchon est notre réceptionniste depuis six mois. Nous sommes heureux de vous annoncer officiellement qu'elle a achevé sa période d'essai avec succès et qu'elle fait maintenant pleinement partie de l'équipe de la municipalité. Forte de ses compétences et de ses expériences elle est un des atouts majeurs de notre municipalité.

Nous sommes en forme

Qui est attentif aux bords de chemin remarque qu'on compte de plus en plus de coureurs à Sainte-Émélie : des employés municipaux courent ensemble sur l'heure du dîner, certaines personnes s'entraînent seules. Si l'effort est notable pour tous, une initiative collective est digne de mention : un club de course s'est mis sur pied dans la dernière année. Organisées et animées par Lorraine Boury, les sorties du samedi ont permis aux coureurs émélinois de s'entraîner et de participer à deux événements récemment, La Galopade de Saint-Esprit en août et Zen Nature à Saint-Zénon en septembre. La municipalité est fière de soutenir le groupe de course à pied en fournissant aux coureurs un chandail au logo de Sainte-Émélie tout en saluant la persévérance de chacun.

Nous sommes fiers

Le Club FADOQ de Sainte-Émélie-de-l'Énergie soulignera le 5 novembre prochain ses 45 ans. Le conseil municipal tient à rendre hommage à ses dirigeants et bénévoles actuels ainsi qu'à leurs nombreux prédécesseurs. Ils contribuent, chacun et chacune, à la création du tissu social émélinois. Nous saluons cet engagement renouvelé d'offrir aux aînés de notre communauté activités et services correspondant à leurs besoins et intérêts. Nous voulons également les remercier pour la vigueur et la disponibilité de ses membres. Le Club est un acteur incontournable de notre milieu et nous ne pouvons que nous souhaiter 45 autres belles prochaines années! Bonne fête!



L'agenda du maire

Ci-dessous l'agenda du maire Atchez Arbour. À ce calendrier, il faut ajouter la rencontre préparatoire au conseil qui est toujours le premier lundi du mois et la séance régulière le lundi qui suit à 20h, de même que ses nombreuses rencontres sur le terrain avec les citoyennes et citoyens ou avec les employés de la municipalité. Vous pouvez suivre dans ce numéro ses occupations de la fin septembre jusqu'au début du mois de décembre.

Septembre	
21	Lancement de Place aux jeunes au vignoble de Saint-Gabriel
23	Bal des Petits loups pour la pédiatrie sociale dans Lanaudière à Joliette
26	Rencontre de la Table de concertation en soutien à domicile Matawinie –représentant de la MRC Foire des ressources locales et régionales au Centre Metcalfe de Rawdon organisée par le Comité local de développement social Matawinie; un des trois parrains de l'événement
29-30	Congrès de la Fédération québécoise des municipalités à Québec - Allocution au lancement du rapport de recherche « Le logement social et communautaire dans la dynamique territoriale ». http://www.centersa.qc.ca/pdf/LSC_Rapport_final_VF.pdf
Octobre	
1	Souper des pompiers à Saint-Jean-de-Matha
12	Conseil de la MRC à Rawdon
13	Déjeuner conférence avec le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques David Heurtel, organisé par la Chambre de commerce de Rawdon.
18	Rencontre de la Conférence administrative régionale à la MRC Rencontre du conseil d'administration de la SADC Matawinie
19	Présentation à Saint-Côme des résultats de l'étude commerciale réalisée par la SADC entre autres à Sainte-Émélie Rencontre du conseil d'administration de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie
26	Rencontre du comité MRC MADA (municipalités amies des aînés) à Sainte-Émélie
29	Souper de financement des festivités du 150 ^e anniversaire de Saint-Côme
Novembre	
1	Atelier sur la biomasse forestière à Saint-Côme pour la MRC
2	Rencontre du comité aviseur du Service de développement local et régional Matawinie
5	Souper du 45 ^e anniversaire du Club FADOQ Sainte-Émélie
8	1 ^{er} volet de la formation offerte par la SADC Matawinie : la diversification commerciale
15	Rencontre du conseil d'administration de la SADC Matawinie
16	Rencontre du conseil d'administration de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie
23	Conseil de la MRC à Rawdon
26	Soirée de reconnaissance des bénévoles de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
Décembre	
6	2 ^e volet de la formation offerte par la SADC Matawinie : Les incitatifs financiers destinés aux entreprises



Collectes des ordures et des matières recyclables

Consignes pour un ramassage plus efficace



Utilisez uniquement des bacs roulants pour disposer de vos matières résiduelles. Aucun autres contenant, sac ou boîte placés à côté des bacs ne sera dorénavant ramassé.



Si vous placez plus d'un bac au chemin, assurez-vous de **laisser un espace d'au moins 30 cm (12") entre les bacs**, afin de faciliter le travail des opérateurs.

Vos bacs doivent être **placés sur votre terrain** et non dans l'emprise de la rue. **Les bacs doivent faire face à la rue**, de façon à ce que les roues soient du côté du terrain ou du stationnement.

Collecte des encombrants

Vous devez mettre vos encombrants sur le bord de la route une journée avant la date indiquée sur le calendrier des collectes.

Encombrants acceptés : Les objets suivants ne seront pas ramassés :

- | | |
|-----------|---------------------------------|
| ⇒ Divans | ⇒ Appareils réfrigérants |
| ⇒ Meubles | ⇒ Appareils électroniques |
| ⇒ Matelas | ⇒ Matériaux de construction |
| ⇒ Tapis | ⇒ Pièces de véhicules motorisés |

Veuillez contacter la municipalité au 450-886-3823 poste 0 pour savoir comment en disposer.



Suite à plusieurs questions des citoyens sur le sujet, voici ce que la politique de gestion des bacs prévoit :

- ♦ Chaque logement doit posséder deux (2) bacs : un bleu et un noir ;
- ♦ Les bacs sont identifiés ;
- ♦ Les bacs sont rattachés au logement auquel ils ont été livrés ;
- ♦ La compagnie responsable de la vidange des bacs est conscientisée au fait qu'il n'y ait qu'un bac bleu et qu'un bac noir par adresse civique et qu'elle facture la Municipalité sur cette base ;

Fonctionnement de la gestion des bacs :

Pour une nouvelle construction

- ♦ Un ensemble de bacs numérotés, un bleu et un noir, sont livrés;
- ♦ Premier remplacement : gratuit (en échange du bac endommagé);
- ♦ Deuxième remplacement et subséquents : 100,00\$ par bac.

Pour une construction existante (présent propriétaire ou nouveau)

- ♦ Un ensemble de bacs numérotés, un bleu et un noir, ont déjà été livrés;
- ♦ Premier remplacement : gratuit (en échange du bac endommagé);
- ♦ Deuxième remplacement et subséquents : 100,00\$ par bac.

Pour une construction existante (présent propriétaire ou nouveau)

- ♦ Un ensemble de bacs numérotés, un bleu et un noir, ont déjà été livrés, mais ne sont plus sur place ;
- ♦ Premier remplacement : gratuit ;
- ♦ Deuxième remplacement et subséquents : 100,00\$ par bac.



L'automne s'est installé dans notre belle municipalité depuis quelques jours. Les arbres ont revêtu leurs couleurs éclatantes, les paysages sont de toute beauté. En cette période de l'année, pratiquez-vous le **feuillicyclage**? C'est une pratique qui consiste à passer la tondeuse (idéalement une tondeuse-déchiqueteuse) dans les feuilles sèches dès qu'elles commencent à tomber. Il est important de les tondre fréquemment, car s'il y en a trop, cela pourrait endommager votre gazon en raison du manque d'air (les brins d'herbe doivent demeurer visibles).

Feuillicyclage

[n. m. invariable] action qui consiste à tondre les feuilles et à les laisser au sol.

Un engrais naturel et gratuit !

Vous pouvez également les utiliser comme **paillis** dans les plates-bandes, ou les intégrer directement dans le potager. Il est aussi possible de s'en servir comme « matière brune » pour bien balancer votre **compost domestique** (il s'agit de l'apport en carbone par excellence).

Dans tous les cas, le sol et les plantes pourront ainsi bénéficier d'éléments minéraux supplémentaires pour traverser l'hiver et cette pratique permet de garder l'humidité au sol, après cette année chaude et sèche que nous avons connue.

Avec ces pratiques, tout le monde y gagne. Parmi tous les **avantages**, en voici quelques-uns :

- Réduction des coûts municipaux liés à la collecte et au traitement des résidus verts;
- Réduction de la consommation de sacs de plastique;
- Réduction du nombre de camions sur la route, donc des gaz à effet de serre;
- Économie de temps et d'énergie;
- Pelouse plus résistante et en santé et jardin plus productif !

À faire attention :

- Votre érable a des taches noires sur ses feuilles? Il s'agit sûrement de la tache goudronneuse, qui affecte principalement les érables de Norvège. Dans ce cas, évitez de faire du feuillicyclage ou de déposer les feuilles infectées dans votre composteur domestique, pour éviter la propagation de ce champignon. Ramassez vos feuilles et utilisez plutôt la collecte des résidus verts.



Si vous avez trop de feuilles ou que vous ne souhaitez pas les feuillicycler ou les composter à la maison, déposez-les dans des sacs transparents ou en papier en bordure de rue dimanche soir le 6 novembre pour la **collecte des résidus verts** qui sera effectuée au courant de la semaine qui suit cette date.

Angéla Guentert

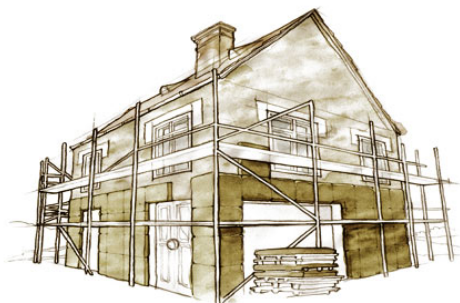
Chargée de projets en environnement

Tél.: 450-365-4725 Téléc.: 450-886-9175

Courriel : environnement@steemeltie.ca



Un soutien municipal aux entreprises de chez nous



Règlement 04RG-0716

Depuis l'adoption du Plan particulier d'urbanisme, la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, s'efforce de redonner un cachet au cœur villageois. Dans la continuité des actions proposées dans le PPU, le conseil municipal a adopté un règlement

concernant un programme d'aide financière et de soutien technique à la rénovation des façades des bâtiments et enseignes commerciaux qui sont situés dans le périmètre urbain.

Secteur visé par le programme

Est admissible tout bâtiment occupé en entier ou en partie, à des fins commerciales situé dans le périmètre urbain.

Coût minimum des travaux

Pour qu'une demande soit admissible à ce programme, le coût total des travaux réalisés doit être supérieur à 2 500 \$.

L'enveloppe budgétaire du programme est établie à 15 000 \$, de mai 2016 à avril 2017 inclusivement, pour les volets I et II.



Demande d'aide

Tout propriétaire désirant obtenir une aide pour la réalisation de travaux dans le cadre de ce programme doit présenter une demande à cet effet adressée à l'inspecteur en bâtiments et en environnement.

SUITE À LA PAGE 9

Stéphane Raymond
450-886-3823 poste 6
insp.bat@intermonde.net



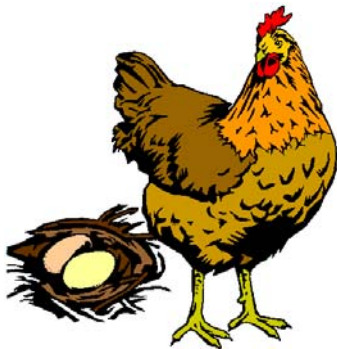
Volet 1 Façade

L'aide financière prend la forme de contributions non remboursables dont la somme peut atteindre jusqu'à 50 % du coût total des dépenses admissibles. Le montant maximum pouvant être accordé à un propriétaire est de 2500 \$ par façade ayant front sur une rue.

Volet 2 Enseigne

L'aide financière prend la forme de contributions non remboursables dont la somme peut atteindre 50 % du total des dépenses admissibles. Le montant maximum admissible pouvant être accordé à un propriétaire est de 1750 \$ par projet-enseigne(s).

Poules Urbaines



**IL SERA PERMIS D'AVOIR UN POULAILLER DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN
SUITE À UNE DEMANDE DE PERMIS D'AUTORISATION AU COÛTS DE 20 \$
AU CONDITION DU RÈGLEMENT 09RG-0716.**

GÉNÉRALITÉS

Pour garder des poules dans le périmètre urbain, l'aménagement d'un poulailler et d'un enclos extérieur est exigé. Lorsque l'activité de garde de poules cesse de façon définitive, le poulailler et l'enclos extérieur doivent être démantelés et les lieux doivent être remis en état dans un délai de 3 mois.

Les poules doivent être gardées en permanence à l'intérieur du poulailler ou de l'enclos extérieur de manière à ce qu'elles ne puissent en sortir librement. Les poules ne doivent pas être gardées en cage.

Un maximum de 5 poules est prévue (aucun coq)

Abri d'auto

DU QUINZE (15) OCTOBRE D'UNE ANNÉE AU QUINZE (15) MAI DE L'ANNÉE SUIVANTE, UN ABRI D'AUTO TEMPORAIRE EST PERMIS À CONDITION QUE LEDIT ABRI SOIT ÉRIGÉ SUR LE TERRAIN PRIVÉ, DANS UNE VOIE D'ACCÈS AU STATIONNEMENT À AU MOINS 1,5 MÈTRE (5') DE LA BORDURE DE RUE OU DE L'ACCOTEMENT.



Le service des loisirs



HEURES D'OUVERTURE DU CHALET DE LA PATINOIRE

(LES LUMIÈRES RESTERONT ALLUMÉES EN TOUT TEMPS DE 16H À 22H)

HORAIRE RÉGULIER

DU LUNDI AU JEUDI	15h00 à 21h00
VENDREDI	15h00 à 21h00
SAMEDI ET DIMANCHE	10h00 à 21h00

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

23 DÉCEMBRE	15h00 à 21h00
24 DÉCEMBRE	13h00 à 16h00
25 DÉCEMBRE	FERMÉ
26 AU 30 DÉCEMBRE	13h00 à 21h00
31 DÉCEMBRE	13h00 à 16h00
1 ^{ER} JANVIER	FERMÉ
2 JANVIER	13h00 à 21h00
3 AU 5 JANVIER	13h00 à 21h00



HORAIRE SEMAINE DE RELÂCHE

LUNDI AU VENDREDI	10h00 à 21h00
27 FÉVRIER AU 3 MARS	



FÉLICITATIONS !

Encore une belle année de participation au concours **MAISONS FLEURIES** édition 2016.

Le municipalité tient à remercier tous les participants ainsi que les membres du jury, d'avoir contribué à l'embellissement de notre village, par leur implication dans ce concours.

Lors de la dernière assemblée, le conseil municipal a remis plus de 675 \$ en prix aux cinq grands gagnants. À noter que trois mentions *Coup de cœur* et de nombreux prix de présence ont aussi été remportés.

- * Bernard Durand, 1^{er} prix: *maisons fleuries* (200\$)
- * Manon Olivier, 2^e prix: *maisons fleuries* (100\$)
- * Ferme Bruno et Victor Durand, 1^{er} prix: *commerces fleuris* (200\$)
- * Café de la paix, 2^e prix: *commerces fleuris* (100\$)
- * Ginette St-Jules, *balcons fleuris* (75\$)



JURY

Hubert Coutu
Jacinthe Perron
Stéphanie Venne
Catherine Laporte



DISSOLUTION
OFFICIELLE

Les Loisirs de Ste-Émélie inc.

Créé en 1969, le club de récréation Les Loisirs de Ste-Émélie inc., a été durant de nombreuses années, la structure permettant d'animer le volet loisir de notre communauté.

Pendant 17 années consécutives, Sylvie Arbour a porté seule l'organisation de la Fête nationale de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Lui succéderont ensuite Johanne Bilodeau, en tant qu'agente de loisirs municipale, ainsi que d'illustres bénévoles qui mettront sur pied des activités innovantes et inspirantes telles que: Terre de culture kermesse et confitures, le Marché de Noël et le Carnaval d'hiver, en plus de perpétuer la tradition de la Fête nationale.

Malgré tous ces projets et ces réalisations, le comité des Loisirs de Sainte-Émélie-de-l'Énergie manque de relève et l'énergie qui l'anime tend à s'essouffler. En 2015, la municipalité décide de ramener sous sa gouverne les quatre événements principaux afin d'assurer leur pérennité.

Les Loisirs de Ste-Émélie inc. sont maintenant officiellement dissous mais nous en garderons un souvenir ardent et impérissable. Saluons le travail de tous les bénévoles qui y ont collaboré et qui ont su faire vivre cet organisme grâce à leur implication citoyenne au fil du temps. Un merci tout particulier à:

- ♦ Madame Johanne Bilodeau
- ♦ Madame Ginette Clocher
- ♦ Madame Line Lapointe
- ♦ Madame Lorraine Boury
- ♦ Madame Louise Miller
- ♦ Madame Lucie Boucher
- ♦ Madame Sylvie Arbour



Les 1^{er} et 2 octobre dernier, plus de 450 visiteurs ont pu profiter des nombreuses activités offertes lors de l'événement Terre de culture, kermesse et confiture qui avait lieu dans le stationnement de la Caisse Desjardins.

Dans les chapiteaux, 14 exposants, producteurs régionaux et artisans locaux ont fait découvrir leurs produits au public.

Les enfants ont été charmés par Brimbelle qui nous a offert une prestation des plus animée, en compagnie de son comparse Foin-Foin.



Au plaisir de vous y retrouver l'an prochain!



5^e
édition

Marché de Noël

de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Dimanche 4 décembre

10 h à 17 h

Produits uniques, locaux et régionaux, faits main

Repas traditionnel préparé sur place

Centre culturel et sportif Jean-Antoine-Leprohon

140, rue Émélie-Bolduc

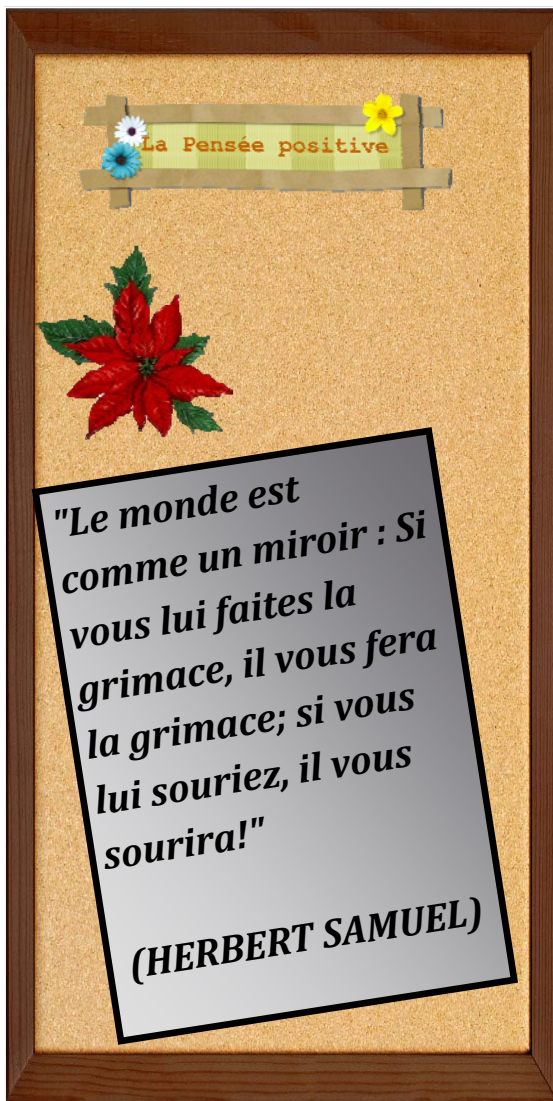
(stationnement disponible devant le centre)

Info : 450-886-3823 poste 5 / steemelieloisirs@intermonde.net

*L'endroit idéal pour trouver des
cadeaux des fêtes originaux et uniques...*



Informations diverses



Photocopies : tarification 2016

	Grand public	Organismes	Organismes (avec papier)
Photocopie n/b	0,50 \$	0,25 \$	0,05 \$
Photocopie couleur	1,00 \$	0,50 \$	0,15 \$
Courriel	1,00 \$	1,00 \$	
Télécopie	1,00 \$	1,00 \$	
Télécopie (interurbain)	2,00 \$	2,00 \$	

Merci de prévoir un **délai de 3 jours** pour permettre à la municipalité d'effectuer les photocopies, ceci dans l'objectif de donner un service équitable à chacun des organismes.

MATCH D'IMPRO

La ligue d'improvisation de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Prochain match le **vendredi 2 décembre 2016**

Ouverture des portes à 19 heures

Au centre culturel et sportif Jean-Antoine-Leprohon
140, rue Émélie-Bolduc
En collaboration avec le Club Optimiste
Boissons servies sur place

**C'est gratuit,
on passe le
chapeau!**



Heures d'ouverture

Du bureau municipal :

lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

De la bibliothèque municipale :

mardi 17 h à 20 h

Jeudi 13 h 30 à 16 h 30

samedi 10 h à 13 h

Des Ami(e)s d'Émélie :

Lundi 8 h 30 à 11 h 30

Mardi 13 h à 16 h

vendredi 13 h à 16 h

De la Maison des jeunes « Les Mayais » :

mercredi 18 h à 21 h

jeudi 18 h à 21 h

vendredi 18 h à 21 h

L'ÉCHO

Date de tombée des prochaines parutions

Le 10 décembre pour la parution de janvier / février 2016

Le 10 février pour la parution de mars / avril 2016

Par courriel seulement

Les textes non reçus par courriel ne seront pas publiés

Martine Pinard 450 886-3823 poste 8

mpinardcommis@intermonde.net

L'article publié peut différer de l'original pour des raisons de mise en pages.

Aucun frais pour les OBNL de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
(une page maximum)

Tarif actuellement en cours (en révision)

Carte professionnelle	25 \$
1/4 page	50 \$
1/2 page	70 \$
1 page	100 \$
Tarif carte professionnelle pour l'année	100 \$

MRC de
Matawinie

**Infirmière
EN MILIEU
RURAL**

Vous êtes âgés de plus de 55 ans ?

**Vous avez besoin de soins
ou de services de santé ?**

Une infirmière en milieu rural est disponible
à Sainte-Émélie-de-l'Énergie tous les vendredis.

Pour prendre rendez-vous, communiquez au
450 886-3861

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec

MRC
Matawinie
ENTREPRENANTE DE NATURE!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Mardis de 17H à 20H
Jeudis de 13H30 à 16H30
Samedis de 10H à 13H

Bonjour à tous,

Lors du dernier échange de livres, nous avons reçu une **collection spéciale** qui s'intitule « Faites-le vous-même ». La collection consiste d'une vingtaine de titres que nous avons affichés sur un présentoir en avant. Entre autres, vous trouverez : « Do it yourself; 50 objets design à faire soi-même », « Réparer votre voiture » et des documentaires sur la confection de bijoux et de bougies (justement à temps pour le temps des fêtes).

Soyez assurés que votre bibliothèque participera au **Marché de Noël** encore une fois cette année. Nous serons en mesure de mettre en vente des DVD ainsi qu'une sélection impressionnante de livres en bon état et à prix raisonnables.

Avis aux amateurs de Bernadette Dupuy : nous venons de recevoir les tomes 1 et 2 de « **La galerie des jalouses** ». N'hésitez pas à nous demander de vous les réserver si vous ne les trouvez pas sur le présentoir de nouveautés.

Finalement, veuillez noter que **la bibliothèque sera fermée** les samedis 24 décembre (veille de Noël) et 31 décembre (veille du Nouvel An) mais elle sera ouverte tous les mardis et jeudis comme d'habitude en décembre.

Au plaisir de vous revoir à votre bibliothèque,
France Conochie, responsable



Trente ans d'amour : merci!

Le temps passe si vite que nous ne le voyons pas passer. Pendant trente et un ans à la pharmacie, j'ai eu l'immense privilège de vous accompagner aux travers des aléas de vos saisons. Vous m'avez confié vos inquiétudes et vos joies et, à travers elles, je suis devenue la personne que je suis. Je ne suis pas très grande, c'est donc le plus souvent sur le bout des pieds que je vous ai conseillé de derrière mon comptoir. Bien plus que des clients, vous avez été ma famille.

Je veux aujourd'hui vous remercier de cette confiance qui a fait que, jour après jour, au fil de toutes ces années, je me suis sentie utile. Je vous ai eu à cœur et c'est dans mon cœur que je vous garderai. Merci beaucoup.

Avec toute mon amitié,

Manon Prud'homme



Avis important concernant les paniers de Noël 2016.

Les Ami(e)s d'Émélie prévoient offrir des paniers de Noël. Le comité remettra un panier à ceux et celles dont la demande aura été évaluée.

*Toute demande devra être faite avant le **12 décembre 2016**.*

Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

*Contactez nous le plus tôt possible au **450-886-2093**.*

Si vous laissez un message sur le répondeur, dites votre nom et le numéro de téléphone ou l'on peut vous rejoindre.

*Pour être éligible aux paniers de Noël, le comité demande une **preuve officielle** de résidence à Ste-Émélie. (Bail, permis de conduire, compte de téléphone, d'électricité etc.)*

*La distribution des paniers sera faite au comptoir vestimentaire situé au presbytère de Ste-Émélie, le **19 et le 20 décembre 2016 sur rendez-vous**.*

On vous contactera pour préciser l'heure de votre rendez-vous.

Le comptoir sera fermé à partir du 17 décembre 2016.

Réouverture vendredi le 6 janvier 2017.

Le comptoir de meubles ferme ses portes pour la saison hivernale.

En cas de besoin communiquez au 450 886-9009.

Nous profitons de l'occasion pour offrir à tous les usagers, les clients et les bénévoles du comptoir un bon temps des Fêtes!

Christiane Gravel, secrétaire

Le Centre Au Cœur des Femmes est là pour les femmes de Ste-Émélie-de-l'Énergie.

Le centre de femmes est un lieu réconfortant et offrant divers services et activités gratuitement. Il est possible de profiter d'une halte-garderie gratuite lors d'une activité de votre choix.

Si vous avez besoin d'un petit répit d'une ½ journée, il est alors possible de déposer vos enfants pour un coût minime de 3\$ par enfant.

Les ateliers disponibles en novembre et décembre sont les suivants :

L'une et l'autre font qu'une : échanges entre mamans

Confection d'un pot à petits bonheurs : qu'est-ce que le bonheur?

La violence faite aux femmes... ça nous regarde toutes

Lancez vos intentions pour 2017

Dîner de Noël : pour s'amuser et profiter d'une bonne bouffe. Viens faire ton tour!

Pour information ou pour vous inscrire appelez au 450-886-9171 ou passez nous voir au 183, rue Sainte-Louise à St-Jean-de-Matha (dans l'ancien presbytère).

Le Centre est ouvert du mardi au vendredi de 13h00 à 16h00

Nous prenons les appels de 9h00 à 16h00

Bienvenue à toutes les femmes !

Personne-ressource : Louise Chaussé





École primaire de l'Ami-Soleil



UN DÉJEUNER VARIÉ ET UNE AMBIANCE COLORÉE !



SAVIEZ-VOUS QUE Le Club des petits déjeuners est un service offert à tous les enfants de l'école de l'Ami-Soleil.

POUR L'INSCRIRE, vous n'avez qu'à compléter le formulaire d'inscription :

Il y a plusieurs avantages à être membre du Club :

Avoir l'occasion de se faire de nouveaux amis et de discuter avec eux !

Déjeuner dans une ambiance agréable!

Savourer de délicieux repas tels que : mini croissants, rôties, bagels, muffins anglais au fromage, gaufres, sandwich au fromage fondu, coupe muesli et yogourt, céréales chaudes ou froides !

Le menu change chaque jour. Il peut être accompagné : de fruits, d'un yogourt et de lait, jus et/ou eau. ☺

Nous attendons votre enfant avec impatience et nous vous souhaitons une belle année scolaire.

Quel est l'ingrédient essentiel de la recette gagnante de notre Club ?

À coup sûr, la présence de bénévoles !

Sans eux, le Club ne pourrait pas offrir le service de déjeuner

Si vous aimez le travail d'équipe, les moustaches de lait et les confitures sur les doigts, et que vous avez un bon réveille-matin, joignez-vous à nous ! Si vous n'en avez pas la possibilité, merci de nous aider dans notre recherche en partageant ces informations avec vos proches.

Votre implication en tant que bénévole, au minimum 1 fois par semaine au club de l'école fait en sorte que vous n'avez pas à verser de contribution parentale pour votre (vos) enfant (s). (Ceci est applicable seulement s'il y a un besoin de bénévoles au club de votre école.)

Si vous souhaitez être bénévole pour le club de l'école de l'Ami-Soleil

Appelez madame Guylaine Charette pour l'informer de vos disponibilités :

Téléphone : 450 758 3710

Adresse courriel : AmiSoleil@cssamares.qc.ca

Madame Charette vous contactera dès que possible pour discuter avec vous, merci!



Club Optimiste Ste-Émélie



Bonjour amis(es) optimiste,

Voici un bref retour des événements passés :

Samedi le 17 septembre, nous sommes allés aux pommes à « Qui sème récolte ». Merci à Jean-François Poirier et Nathalie, propriétaires, pour leur accueil chaleureux.

Le 20 septembre a pris forme notre club de marches. Nous nous réunissons deux fois par semaine, au stationnement de la caisse Desjardins, à 18h30 (horaire variable, selon les marcheurs). Pour connaître plus précisément notre horaire, suivez-nous attentivement sur notre page Facebook.

Le 29 septembre a eu lieu notre premier souper de l'année à l'auberge la Barrière. Merci à Carole Lanctôt et son équipe qui nous ont servi un excellent méchoui.

Merci à la troupe de théâtre « 131 nord » qui a remis 5\$ par billet vendu par les membres du conseil d'administration ainsi que tous les pourboires amassés au bar pour le club!

Pour l'Halloween, le club a remis à chacun des élèves de l'école un bracelet réfléchissant.

La vente des gâteaux aux fruits est de retour! Procurez-vous le vôtre pour seulement 17\$ auprès d'un des directeurs ou dans un commerce participant.

Le conseil du club optimiste a décidé encore cette année d'organiser un spectacle bénéfice, afin de défrayer les coûts pour les soupes, les collations, les repas thématiques, les concours offerts gratuitement aux élèves de l'école pour travailler leur estime de soi.

Nous allons accueillir le chanteur :

DAVID JALBERT

avec son spectacle « tire toé une bûche »

samedi le 19 novembre à 20h00 (ouverture des portes à 19h)

salle J.-A. L.

25.00\$ en prévente ou 30.00\$ à la porte

Billets en vente auprès des directeurs

Venez chanter et vous amusez avec nous, afin de nous permettre de garder notre club en bonne santé!



Francine Hénault, présidente 2016-2017

450-886-5052



Bonjour aux membres et aux 50 ans et plus. J'ai le plaisir de vous communiquer les activités qui s'offrent à vous en novembre et décembre.

Le 5 novembre : à l'occasion du 45^e anniversaire de notre club Fadoq Sainte-Émélie-de-l'Énergie, un souper dansant aux coûts de \$25.00\$ sera offert (rabais à nos membres sur présentation du coupon).

Le 3 novembre : bingo

Le 10 novembre : souper dansant du mois .

Le 17 novembre : jeux de sac de sable.

Le 24 novembre pétanque intérieure.

Le 1^{er} décembre : souper dansant de Noël ,billets en vente auprès des membres du C.A. au coût de 23.00\$ pour les membres, 25.00\$ pour les non-membres.

Invitation à toute la population

Soirée 31 décembre 2016, RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN
Salle J.-A. Leprohon 140 Émélie-Bolduc à Sainte-Émélie-de l'Énergie

Début à 20 heures

Bienvenue à tous ,le coût du billet est de 15.00\$

Buffet en fin de soirée, billets en vente auprès du C.A..

Rollande Goulet : 450-886-5919

secrétaire

Renald Bouthot





Nous tenons à vous inviter à la prochaine réunion, le 8 novembre, à la salle paroissiale.

Nous aurons comme invité, une personne de la Société de l'assurance automobile du Québec qui nous parlera de la sécurité routière. Cette invitation se veut une mise à jour sur les nouveaux panneaux, une mise à jour de nos connaissances.

Le 13 décembre, lors de notre dîner de Noël, nous aurons comme invitée une infirmière professionnelle qui nous parlera de l'Évolution dans les soins ainsi que du diabète. Cette infirmière compte 27 années d'expérience : 18 ans au CHRDL et 9 ans comme professeure-enseignante aux infirmières-auxiliaires et préposées aux bénéficiaires.

RAPPEL : VACCINATION LE 9 NOVEMBRE

Durant vos quelques minutes d'attente, 2 personnes seront sur place pour répondre à vos questions :

Une personne du C.A.A.P. (Centre d'accompagnement aux plaintes).

Cet organisme s'occupe d'accompagner les personnes qui veulent porter plainte contre le réseau de la santé. Ceci comprend les hôpitaux, les CHSLD, les CLSC, les organismes communautaires etc. (faire une plainte correctement et à la bonne place).

Un représentant de la pharmacie du village pourra répondre à vos questions concernant les services et les produits disponibles en pharmacie.

Il y aura également les présidentes de la FADOQ et de l'AQDR qui vous offriront café et biscuits.

Au plaisir de vous voir à nos réunions, car la santé et la sécurité, c'est important.

Lise Bergeron, trésorière

P.S. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour les transports de personnes âgées à leur rendez-vous médical. Le bénévole sera dédommagé pour son essence au coût de .43 cents du km. Le bénévolat peut être occasionnel et ponctuel selon sa disponibilité.



Maison des jeunes Les Mayais

Un petit mot sur la MDJ... La MDJ tient à sa communauté!

La maison des jeunes « Les Mayais » est un lieu de rassemblement pour tous les jeunes âgés entre **12 et 17 ans**.

Il s'agit d'un **milieu alternatif à la consommation**; la MDJ ne valorise ni banalise la drogue. Le principe qui en découle est le suivant: Si TU décides de consommer, TU décides de ne pas venir à la MDJ.

A la MDJ, une seule règle: le respect:

-Le respect des autres

-Le respect des lieux

-Le respect de soi-même

Partout au Québec, les **organismes communautaires autonomes** favorisent le renforcement du pouvoir d'agir de chaque personne sur ses conditions de vie et son implication pour le mieux-être de la collectivité.

Le **sous-financement actuel** des organismes communautaires nuit à la réalisation de leurs objectifs ce qui entraîne des conséquences comme une réduction/coupures des services offerts, la fermeture d'organismes communautaires, etc.

En ce sens, la MDJ « Les Mayais » est solidaire aux organismes communautaires qui militent pour les revendications suivantes: un meilleur financement, la reconnaissance de l'action communautaire, la fin des compressions budgétaires et un réinvestissement dans les programmes sociaux et plus encore! Pour ces raisons, la MDJ « Les Mayais » ira se mobiliser en marchant dans les rue de Terrebonne le 9 novembre prochain. C'est un rendez-vous!

Aide aux devoirs

Quand: Dès le 19 octobre 2016, à la MDJ, les mercredis de 15h15 jusqu'à 16h pour les élèves du primaire (3e cycle et plus) et de 16h30 à 18h pour les élèves du secondaire.

Une activité récompense sera offerte aux jeunes qui auront participé à plus de 50% des ateliers d'aide aux devoirs! Pour plus d'informations, contactez la MDJ!



MERCI AUX GÉNÉREUX COMMANDITAIRES



La Société de l'Autisme de la Région Lanaudière



La Société de l'Autisme Région Lanaudière (SARL) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les familles de personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme (TSA) et de toutes autres personnes intéressées à la cause.

Nouvelle programmation

Nous sommes fiers de dévoiler notre programmation 2016-2017! Celle-ci est accessible via notre site internet et elle figure également sur notre page Facebook :



<http://autismelanaudiere.org/>



<https://www.facebook.com/Société-de-lAutisme-de-Lanaudière-720318058011275/?fref=ts>

Les rencontres parents

** Ouvert aux parents membres et non-membres de la région. (GRATUIT)*

Exclusif aux parents, les rencontres offrent de belles opportunités d'échanger et d'approfondir ses connaissances quant au trouble du spectre de l'autisme (TSA). Les rencontres d'information et d'échange sont animées en collaboration avec le CISSS, CSSSNL et se déroulent à Joliette.

- Jeudi le 10 novembre (19h à 21h) « **Les stratégies d'adaptation** »;
- Jeudi le 8 décembre (19h à 21h) « **L'aventure sociale** »;

Conférences et formations

Formations/conférences ouvertes aux membres et aux non-membres de la région

- Samedi le 19 novembre à Mascouche (9h à 16h) « **Sommeil et alimentation** »;
Cette formation donnée par Karine Fournier, ergothérapeute, vous offrira des pistes possibles afin d'améliorer la qualité du sommeil et de l'alimentation pour ainsi, avoir de bonnes habitudes de vie saine. Membre: 25\$ Non-membre: 50\$ (Dîner inclus).
- Jeudi le 24 novembre à Joliette (19h à 21h) « **Information sur la TEVA** »;
Cette formation vise à transmettre des outils afin de préparer la transition de l'adolescence à la vie adulte. Lors de la formation, le formateur Jérôme Gauthier, abordera les services offerts par l'Office des Personnes Handicapées du Québec (OPHQ). Gratuit pour les membres. Non-membre: 25\$.

Activité familiale de Noël

**Réservée aux membres de la SARL uniquement* (GRATUIT)*

Venez fêter Noël avec nous aux Quilles St-Jacques, samedi le 10 décembre de 10h00 à 15h00. Le Père Noël viendra nous rendre visite lors de cette belle journée. Les inscriptions sont obligatoires et les places sont limitées.

Soyez attentifs!

D'autres activités sont à venir pendant la nouvelle année. Veuillez porter attention aux ajouts qui seront faits! Nous publierons les informations via notre site internet ainsi que sur notre page Facebook.

*** Pour inscription ou plus d'informations, veuillez communiquer avec nous au : 450-759-9788, poste 3.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante: sarl@autisme-lanaudiere.org ***

AU PLAISIR! 😊



HORAIRE des collectes 2016

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

 Recyclage
 Déchets
 Résidus verts
 Encombrants domestiques

 Eco-Centre: (593, rang de la Seigneurie) matériaux secs / RDD / App. Electroniques
 Selon l'horaire ci-haut: les vendredis de 12h à 16h et les samedis de 9h à 16h

 Novembre à Avril, l'Écocentre sera ouvert sur RDV, un vendredi par mois. (20\$/ 3 verges³)

 Les encombrants sont ramassés une fois par mois, lors de la première collecte des déchets.
 SVP, mettre les encombrants le mardi soir en bordure de route.

 Mettre les résidus verts à la rue le dimanche soir. Ils seront ramassés au cours de la semaine.

*** Articles en métal : les citoyens doivent appeler à la Municipalité au 450-886-3823 poste 0

Faites nous confiance pour un travail professionnel

Nous délimitons l'espace à déneiger

Stationnement & Toiture Résidentiel & Commercial

Sylvain Arbour 450 886-5350
Christopher Arbour 450 898-5424

Emplois disponibles tout près !
à Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon

Information disponible sur le site de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, sous l'onglet *Annonces*, section *Offres d'emplois*, Haute-Matawin

Liste mise à jour régulièrement

Contrôle d'Animaux Nuisibles

Daniel Xenos

Trappeur Professionnel

1360 Ch. Des Coteaux,
Ste-Émélie-de-l'Énergie, QC J0K 2K0

450-886-2621

xendan04@yahoo.ca

Membre de: artil, atpq, ftgq.

- Rénovation générale
- Résidentiel
- Commercial
- Maison neuve
- Toiture de bardeau

Sylvain Arbour, propriétaire
60, rue Martin,
Sainte-Émélie-de-l'Énergie J0K 2K0

RBQ 5711-6501-01
Tél : 450 886-5350
Fax : 450 886-2403